



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 12

No. FDS : 172261  
V002.1

Rubson mastic crépi tous coloris

Révision: 06.05.2014  
Date d'impression: 25.02.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Rubson mastic crépi tous coloris

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:  
Mastic d'étanchéité

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS  
Rue de Silly 161  
92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000  
Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

##### Classification (DPD):

Aucune classification nécessaire.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

**Informations supplémentaires** EUH208 Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.  
Contient Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone; 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Conseil de prudence:** P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

**Compositions:**

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

**2.3. Autres dangers**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**Description chimique générale:**

Masse de jointoiment, sans solvant

**Substances de base pour préparations:**

Dispersion de copolymère d'acrylate

Matières de charge inorganiques

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	246-771-9 01-2119441305-48	< 3 %	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9		< 15 PPM	Toxicité aiguë 3; inhalation H331 Toxicité aiguë 3; Cutané H311 Toxicité aiguë 3; Oral H301 Corrosion cutanée 1B H314 Sensibilisateur de la peau 1 H317 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	220-120-9	< 500 PPM	Toxicité aiguë 4; Oral H302 Irritation cutanée 2 H315 Lésions oculaires graves 1 H318 Sensibilisateur de la peau 1 H317 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	246-771-9 01-2119441305-48	< 5 %	

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.  
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas de données.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon; appliquer une crème de protection.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Température de stockage conseillée 5 à 25 °C.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Mastic d'étanchéité

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour  
France

aucun(e)

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Eau douce					0,015 mg/L	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Eau salée					0,0015 mg/L	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Eau (libérée par intermittence)					0,15 mg/L	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	STP					7,5 mg/L	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Sédiments (eau douce)					0,17 mg/kg	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Sédiments (eau salée)					0,017 mg/kg	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	terre					0,13 mg/kg	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		49 mg/m <sup>3</sup>	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	salarié	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		13,9 mg/kg p.c. /jour	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		14,5 mg/m <sup>3</sup>	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,3 mg/kg p.c. /jour	
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		8,3 mg/kg p.c. /jour	

**Indice Biologique d'Exposition:**  
aucun(e)

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

Protection respiratoire:  
Pas nécessaire.

Protection des mains:  
Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

Protection des yeux:  
Lunettes de protection

Protection du corps:  
vêtement de protection approprié

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte épais différent, selon la coloration
Odeur seuil olfactif	inodore Il n'y a pas de données / Non applicable
pH (20 °C (68 °F))	7,50
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité ( )	1,6 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

### 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Sensibilisation:

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4- triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	LD50	> 3.200 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one 2634-33-5	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA)	670 mg/kg	oral			Jugement d'experts
1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one 2634-33-5	LD50	670 - 784 mg/kg			rat	

#### Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4- triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA)	5,1 mg/l	inhalation			Jugement d'experts
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4- triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	LC50	> 3,55 mg/l		6 h	rat	

#### Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4- triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	LD50	> 20.000 mg/kg	dermal		cochon d'Inde	
1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one 2634-33-5	LD50	> 5.000 mg/kg	dermal		rat	EPA OPP 81-2 (Acute Dermal Toxicity)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one 2634-33-5	modérément irritant	4 h	lapins	EPA OPP 81-5 (Acute Dermal Irritation)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	légèrement irritant	24 h	lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	fortement irritant	48 h	lapins	EPA OPP 81-4 (Acute Eye Irritation)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	fortement irritant		lapins	

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		EU Method B.13/14 (Mutagenicity)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	négatif			souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)

**Toxicité à dose répétée**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/fréquence des soins	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL=10 mg/kg	oral : gavage	90 days daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

## SECTION 12: Informations écologiques

### Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### 12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	LC50	30 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	EC50	> 95 mg/l	Daphnia	96 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	EC50	8,1 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	NOEC	0,098 mg/l	Fish	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
	LC50	0,22 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	NOEC	0,0012 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	0,048 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	NOEC	0,0036 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	LC50	1,4 mg/l	Fish	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	1,05 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	ErC50	0,11 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	---------------------------	---------------	---------

acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	facilement biodégradable	aérobie	77 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-méthyl-, mixt. with 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	facilement biodégradable		> 60 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	3,47	44,1		Poisson	25 °C	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4						
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-méthyl-, mixt. with 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	-0,71 - 0,75				20 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol 25265-77-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-méthyl-, mixt. with 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC	0,0 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)	

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**Prescriptions/consignes nationales (France):**

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladie professionnelles: Code de la sécurité sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R461.3 publiés dans le fascicule INRS ED 486 en accord avec le Ministère de l'emploi et de la solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	84
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H331 Toxique par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.